

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties  
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

**Comité II**

Systèmes informatisés pour les permis CITES

PROJETS DE DECISIONS DE LA CONFERENCE DES PARTIES

*Préparé par le Secrétariat sur la base des documents CoP14 Doc. 40.1 (Rev. 1) et CoP14 Doc. 40.2 après discussion à la 10<sup>e</sup> séance du Comité II. Le texte à supprimer est barré. Le nouveau texte proposé est souligné.*

**Texte du document CoP14 Doc. 40.1 (Rev. 1) annexe**

***A l'adresse du Comité permanent***

~~14.xx Le groupe de travail du Comité permanent sur la technologie de l'information et les systèmes informatiques élargira son mandat en application de la décision 13.69, de manière à aider le Secrétariat à préparer un projet de lignes directrices sur l'utilisation de formats, de protocoles et de normes communs pour l'échange d'informations et la signature électronique afin de promouvoir le développement et l'utilisation de systèmes de délivrance informatisée des permis entre les Parties, et présentera à la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties un rapport sur les progrès accomplis.~~

**Texte du document CoP14 Doc. 40.2, point 8**

***A l'adresse du Comité permanent***

14.xx Le Comité permanent, ~~reconnaissant les progrès accomplis par le groupe de travail établi en application de la décision 13.69, et tenant compte du rapport soumis par le Secrétariat en application de la décision 13.70,~~ élargit le mandat du groupe de travail sur la technologie de l'information et les systèmes informatiques afin qu'il puisse ~~approfondir les informations communiquées par le Secrétariat et~~ accomplir les tâches suivantes:

- a) analyser les informations recueillies par le biais du questionnaire afin de déterminer ce qui est commun aux Parties et dans quelle mesure ces systèmes sont compatibles;
- b) évaluer et analyser les informations communiquées par le Secrétariat sur l'expérience d'autres organes et conventions ou accords (PNUE-WCMC, CCAMLR, Organisation mondiale des douanes) sur l'utilisation de systèmes électroniques et de permis informatisés;
- c) ~~intégrer les informations recueillies afin de donner un avis sur l'utilisation de formats, de protocoles et de normes communs pour faciliter et encourager la compatibilité des informations entre les Parties;~~ collaborer avec le Secrétariat à la préparation d'un projet de lignes directrices sur l'utilisation de formats, de protocoles et de normes communs pour l'échange d'information et de signatures électroniques;

d) promouvoir la mise au point et l'utilisation de systèmes de délivrance informatisée des permis entre les Parties;

ed) voir si quelques Parties pourraient participer à des études de cas; et

fe) faire rapport sur les résultats de son travail au Comité permanent à sa 58<sup>e</sup> session.

**Texte du document CoP14 Doc. 40.1 (Rev. 1) annexe**

***A l'adresse du Secrétariat***

14.xx Sous réserve de ressources humaines et financières suffisantes, le Secrétariat, en coopération avec le groupe de travail sur la technologie de l'information et les systèmes informatiques, préparera un CD-ROM et un outil placé sur le web sur les systèmes de délivrance informatisée des permis pour examen à la 57<sup>e</sup> session du Comité permanent, afin d'aider les Parties dans l'application de systèmes de délivrance informatisée des permis. Cet outil inclura:

a) des avis sur l'utilisation de formats, de protocoles et de normes communs pour l'échange d'informations à utiliser avec les systèmes de délivrance informatisée des permis;

b) des avis sur l'utilisation de la signature électronique et d'autres mesures de sécurité électroniques;

c) des avis sur l'élaboration et l'application de projets pilotes sur des systèmes compatibles d'échange d'informations sur les systèmes de délivrance informatisée des permis;

d) la liste des Parties prêtes à aider les pays moins développés à mettre au point des systèmes de délivrance informatisée des permis;

e) la liste des Parties qui utilisent un système de délivrance informatisée des permis; et

f) des informations sur les derniers développements dans l'utilisation de documents informatisés par les organisations pertinentes.

14xx Le Secrétariat collaborera avec le PNUE-WCMC en vue de poursuivre le développement et la diffusion de logiciels basés sur Internet.